



Youth Competition Guidelines and Recommendations

2026–2027 Competition Season

Purpose and Context

Following consultation with parents, coaches, volunteers, officials and divisional representatives through the Youth Sport Development Survey, Nordiq Canada has approved the following direction for youth competition and athlete development. These guidelines are intended to create consistent, age-appropriate competition experiences across Canada, support long-term athlete development, reduce unnecessary pressure and strengthen equitable participation.

The requirements and recommendations below apply beginning with the 2026–2027 season, unless otherwise indicated. Event-specific technical details and eligibility criteria should be read together with the applicable Nordiq Canada competition rules and published event notices.

Please note the use of ‘should**’ versus ‘**must**’ in the document. Should is only a recommendation and not a requirement.*

1. Supporting Long-Term Athlete Development

Youth competition should emphasize skill development, confidence, participation and enjoyment, recognizing that young athletes develop at different rates.

Approved Guidelines

U12 and U14 athletes will not receive Canada Points List (CPL) rankings.

CPL rankings will begin at the U16 category.

U12 competitions should not include rankings, podiums, medals or awards based on placement.

Recommendation for Organizers

Organizers are encouraged to recognize participation, effort, skill development and personal achievement through age-appropriate approaches that foster positive experiences for all athletes.

2. Age-Appropriate Competition Pathways

Competition opportunities should reflect athletes’ physical, social and emotional development while supporting progression toward higher levels of competition.

National Ski Championships Eligibility — Approved Requirement

Eligibility for the Nordiq Canada National Ski Championships is restricted to athletes in the U16 age category or older, determined by year of birth under the applicable competition-season age-category rules. U14 athletes are not eligible to compete at the National Ski Championships. No exemptions or special



permissions will be granted to U14 athletes, including on the basis of exceptional performance or divisional support.

Racing Up — Approved Guidelines

Racing up will generally be restricted to athletes competing in Tier 1 competitions from U16 and older. Specific exceptions may apply for established pathways such as World Junior Trials or Canada Winter Games selections, subject to the applicable event and selection rules.

3. Accessibility and Competitive Equity

Nordiq Canada supports approaches that reduce financial barriers and the impact of equipment-related advantages while preserving fair and practical competition environments.

Approved Direction

Nordiq Canada will advance implementation planning and technical guidance concerning common wax protocols and youth ski fleet limitations. These two areas require separate operational guidance addressing feasibility, resources and potential impacts across the ski community. This document does not prescribe a specific wax procedure, fleet limit or effective date for such technical requirements.

4. Strengthening Collegiate Competition

Post-secondary competition is an important bridge between junior racing, lifelong participation and high-performance pathways.

Approved Guidelines

The Canadian Collegiate Nordic Series (CCNS) will continue to offer collegiate competition opportunities. The CCNS will remain integrated into Tier 1 and Tier 2 events throughout the season.

Student-athletes will be recognized through a dedicated collegiate competition stream.

The Nordiq Canada National Ski Championships will continue to include a dedicated Canadian Collegiate Nordic Championships category and awards program.

Collegiate eligibility requirements will be based on full-time student status as defined by their post-secondary institution in which they are enrolled.

Implementation and Communication

Divisions, clubs, coaches and race organizers should incorporate the approved requirements into competition planning and athlete communications for the 2026–2027 season. Nordiq Canada will provide additional technical and implementation resources where further operational detail is required.

These guidelines reflect Nordiq Canada's commitment to positive youth sport experiences, consistent national direction and sustainable athlete development from grassroots participation through high-performance and collegiate competition.





Lignes directrices et recommandations pour les compétitions jeunesse

Saison de compétition 2026–2027

Objectif et contexte

À la suite de consultations menées auprès des parents, des entraîneurs, des bénévoles, des officiels et des représentants des divisions dans le cadre du Sondage sur le développement du sport jeunesse, Nordiq Canada a approuvé l'orientation suivante pour les compétitions jeunesse et le développement des athlètes. Ces lignes directrices visent à créer partout au Canada des expériences de compétition cohérentes et adaptées à l'âge, à soutenir le développement à long terme des athlètes, à réduire la pression inutile et à favoriser une participation équitable.

Les exigences et recommandations ci-dessous s'appliquent à compter de la saison 2026–2027, sauf indication contraire. Les détails techniques propres aux événements et les critères d'admissibilité doivent être lus conjointement avec les règlements de compétition applicables de Nordiq Canada et les avis de course publiés.

Veuillez noter l'emploi de « **devrait » par opposition à « **doit** » dans le présent document. « Devrait » indique uniquement une recommandation et non une exigence.*

1. Soutenir le développement à long terme des athlètes

Les compétitions jeunesse devraient mettre l'accent sur le développement des habiletés, la confiance, la participation et le plaisir, tout en reconnaissant que les jeunes athlètes se développent à des rythmes différents.

Lignes directrices approuvées

Les athlètes M12 et M14 ne recevront pas de classement de la Liste de points canadiens (LPC).

Les classements de la LPC commenceront dans la catégorie M16.

Les compétitions M12 ne devraient pas comprendre de classement, de podium, de médaille ou de prix fondé sur le résultat.

Recommandation à l'intention des organisateurs

Les organisateurs sont encouragés à souligner la participation, l'effort, le développement des habiletés et les réalisations personnelles au moyen d'approches adaptées à l'âge qui favorisent une expérience positive pour tous les athlètes.



2. Parcours de compétition adaptés à l'âge

Les possibilités de compétition devraient tenir compte du développement physique, social et émotionnel des athlètes, tout en soutenant leur progression vers des niveaux de compétition plus élevés.

Admissibilité aux Championnats nationaux de ski — Exigence approuvée

L'admissibilité aux Championnats nationaux de ski de Nordiq Canada est limitée aux athlètes de la catégorie M16 ou d'une catégorie plus âgée, selon l'année de naissance et les règles de catégories d'âge applicables à la saison de compétition. Les athlètes M14 ne sont pas admissibles aux Championnats nationaux de ski. Aucune exemption ni permission spéciale ne sera accordée aux athlètes M14, y compris en raison d'une performance exceptionnelle ou de l'appui d'une division.

Surclassement — Lignes directrices approuvées

Le surclassement sera généralement réservé aux athlètes de catégorie M16 ou plus âgée participant à des compétitions de niveau 1.

Des exceptions précises peuvent s'appliquer à des parcours établis, comme les Essais des Championnats du monde juniors ou les sélections des Jeux d'hiver du Canada, sous réserve des règlements applicables à l'événement et à la sélection.

3. Accessibilité et équité en compétition

Nordiq Canada appuie les approches qui réduisent les obstacles financiers et l'incidence des avantages liés à l'équipement, tout en maintenant des environnements de compétition équitables et pratiques.

Orientation approuvée

Nordiq Canada fera progresser la planification de la mise en œuvre et l'élaboration de directives techniques concernant les protocoles de fartage commun et les limites imposées aux parcs de skis des jeunes. Ces deux domaines nécessitent des directives opérationnelles distinctes portant sur la faisabilité, les ressources et les répercussions possibles dans l'ensemble de la communauté du ski. Le présent document ne prescrit aucune procédure de fartage précise, aucune limite de parc de skis ni aucune date d'entrée en vigueur pour de telles exigences techniques.

4. Renforcer les compétitions collégiales

Les compétitions postsecondaires constituent un lien important entre les courses juniors, la participation à vie et les parcours vers la haute performance.

Lignes directrices approuvées

La Série nordique collégiale canadienne (SNCC) continuera d'offrir des possibilités de compétition collégiale.

La SNCC demeurera intégrée aux événements de niveau 1 et de niveau 2 tout au long de la saison.



Les étudiants-athlètes seront reconnus dans le cadre d’un volet de compétition collégiale distinct.
Les Championnats nationaux de ski de Nordiq Canada continueront de comprendre une catégorie distincte pour les Championnats canadiens collégiaux de ski nordique ainsi qu’un programme de prix.
Les exigences d’admissibilité collégiale seront fondées sur le statut d’étudiant à temps plein, tel que défini par l’établissement postsecondaire auquel l’athlète est inscrit.

Mise en œuvre et communication

Les divisions, les clubs, les entraîneurs et les organisateurs de courses devraient intégrer les exigences approuvées à la planification des compétitions et aux communications destinées aux athlètes pour la saison 2026–2027. Nordiq Canada fournira des ressources techniques et de mise en œuvre supplémentaires lorsqu’un niveau de détail opérationnel accru sera nécessaire.

Ces lignes directrices témoignent de l’engagement de Nordiq Canada envers des expériences sportives positives pour les jeunes, une orientation nationale cohérente et un développement durable des athlètes, de la participation communautaire jusqu’à la haute performance et aux compétitions collégiales.